



## Détournement de fonds publics

-----  
Par Soldu29

Bonjour,

Un agent titulaire au sein de la commune a détourné à son profit des fonds publics destinés au financement de l'école municipale dans le cadre de ses fonctions pour un montant total de 200.000 euros. La situation a provoqué la colère des habitants et le Maire est décidé à prendre des mesures possibles à son encontre.

Quelles procédures pourraient être mises en oeuvre à l'encontre de l'agent ?  
Quelles modalités ?

Je vous remercie,

Cdt

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Cela sent le cas pratique à étudier en TD.